

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique INTERNATIONAL	Type 5 1 0 3	Fiche d'homologation N° CH 5424 06
--	-------------------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY M.B.H., D-4040 Neuss sur la plaquette du constructeur "510 B" devant le N° du châssis "3 380 135D"
Plaquette constructeur N° du châssis	dans la cabine, à droite à côté de la pédale de l'accélérateur à droite, latéralement sous la cabine "268 D." devant le No du moteur, à gauche latéralement sur le bloc
Identification du moteur Importateur principal	ULRICH ROHRER-MARTI AG, 3052 Zollikofen
Véhicule homologué	3 380 135D C01 545

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydraulique, articulées, avec pompe de secours
Transmission	convertisseur de couple + boîte c.v. sous charge
Nombre de vitesses	3 - Entraînement toutes roues
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, disques dans bain d'huile, sur toutes les roues
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre à cardan
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Palanporteur	-
Contrôle 2 circuits	par différence de pression, lampe-témoin séparée

Moteur	INTERNATIONAL	Type	D 258/60
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	arrière
Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Refroidissement	100	Course	139,7
Alésage	4367	CV-impôt	22,34
Cylindrée	60 (DIN) à U/min		2500
Puissance en kW	76,5 d3/A à U/min		1875
Brut à farret	1 pot 250x130x205 mm avec		
Silencieux	1 sortie insonorisée 605 x 0 92 mm **)		
Mesure des gaz	Bacharach 4,0		
Décarburage	-		

Carrosserie	pelle
Nombre de portes	1 Compteur de vitesse -
Ceintures sécurité	av - ar -
Cale	430x250x300 mm Rétroviseurs gauche + droite
Antivol	-
Nombre de places	1 av - centre - ar -
Dimensions	Intérieur extérieur
Longueur	Empattements 2440 /
Largeur	2400 Essieu double av - ar -
Hauteur	3000 Voies av 1830 ar 1830
Porte à faux	av 2050 Voies av - ar -
	ar 1260 ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3300 Braquage ø g 8600 d 8600

Poids	avant	arrière	total	
Poids à vide	3270	4000	7270	+)
Charge utile				
Poids total	3270	4000	7270	
Poids garantis	4200	4200	8200	
Pneus	15,5 - 25	15,5 - 25		++)
Ply / bar	8 / 1,5	8 / 1,5		
Charge	4680			
pour V max	50	50		
Jantes	12.00 x 25	12,00 x 25		
		mécanique	automatique	
Gar poids remorquable avec/sans frein				
Garant le poids de l'ensemble				
Poids remorquable testé				
Charge garantie sur le toit				
Vitesse maximale selon le constructeur		32		km/h
testée 27 km/h à U/min 2630 au moteur -				prise de force

§) Equipement	
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E) dans CR
Feux rouges	R (E)
Feux stop	S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar
Feux arrière de brouillard	
Feux complémentaires	1/lampe de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	2/séparé
Essuie-glace	1/balai avec/sans lave-glace
Avertisseurs	BOSCH E1 20018 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	INTERNATIONAL 510 B		
Homologation N°	CH	5424 06	
Carrosserie	pelle		
Places	total	1	avant
Poids à vide	7270	Carburant	D
Charge utile	-	CV-lmôct	22,34
Poids total	7270	Cylindrée	4387

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3300 mm.
- **) Insonorisation : le compartiment-moteur insonorisé sur les côtés; prise d'air insonorisée.
- +) Poids : avec la pelle standard, contenu = 1,25 m3.
-) Variante de pneus : 16,9 - 24 10 PR 6910 (2,4) Vmax 50 km/h
- §) Equipement : les feux de gabarit et les clignoteurs AV, les feux rouges/stop et les clignoteurs AR ainsi que les bavettes arrière sont amovibles; l'emplacement des feux est admis pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur la protection à l'avant de la pelle et sur les bavettes à l'arrière;
- 138 - protection : sur les dents ou la lame à l'avant de la pelle;
- 141 - assurer : les commandes de la pelle;
- 160 - montage : les feux prescrits et les bavettes.

Inscription dans l'autorisation spéciale:

- 14 - les manoeuvres difficiles doivent être surveillées par une personne auxiliaire; de jour et lorsque les conditions de visibilité sont bonnes, la surveillance peut être assurée par le conducteur, au moyen de deux grands miroirs d'angles (d'au moins 300 cm2) fixés à l'avant du véhicules.

Lieu et date de l'homologation Zollikofen, 23.08.82

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation

52)

Machine de travail
(vhc. spécial)

INTERNATIONAL

5 1 0 B

CH 5424 06

Fiche complémentaire

I

Complément du 22.04.87 à Berne - Ad

Dès le No du châssis : 3380135D001998 = Prise d'air de refroidissement supplémentaire AR

Dimensions : Longueur = 6030 mm
Porte-à-faux AR= 1540 mm.